



Mouvement intra départemental des enseignants du premier degré

Les organisations syndicales nationales, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, UNSEN-CGT Educ'Action, SE-UNSA, SUD-Education s'adressent au ministre de l'Éducation nationale (voir lettre ci-jointe) pour **obtenir la suspension de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'affectation des personnels du premier degré** et demandent une audience auprès du ministre, le 13 février, afin de porter les revendications des personnels.

Elles invitent leurs sections départementales à se réunir et à construire, le 13 mars, une journée d'action avec audiences communes auprès des Dasen, rassemblements...

Pour rappel : les revendications mentionnées dans la première lettre intersyndicale :

- le maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème pour tous les postes,
- la suppression des postes profilés au profit de postes à exigences particulières,
- le maintien de la seconde phase du mouvement dans les départements où elle existait et leur rétablissement dans les autres,
- le maintien de l'affectation sur des postes précis et non sur des zones, Le respect du caractère non obligatoire des vœux géographiques,
- l'affectation à titre provisoire des enseignants actuellement sans poste à titre définitif et qui n'obtiendraient aucun poste précisément demandé au mouvement,
- l'examen des notes de service départementales du mouvement en CAPD,
- l'augmentation du nombre de vœux.

**En Haute-Loire, mercredi 13 février à 10 h :
Rassemblement devant l'IA**

(Ce rassemblement est déclaré en RISTT)